Conditions générales de vente

Version du 25 novembre 2026.

1. Vendeur et champ d’application

Moto-quad-enfant.fr est une boutique exploitée par Anthony PEYRAT EI, sous le nom commercial DIGITAL ADS. Le vendeur est Anthony PEYRAT EI, SIREN 850 765 132, SIRET 850 765 132 00020, 2 Chemin de la Terrantie, 19210 Lubersac, France.

Contact : info@moto-quad-enfant.fr - 06 48 37 60 05. Mentions légales. TVA non applicable, article 293 B du CGI.

Ces CGV régissent les ventes à distance de biens neufs aux consommateurs. L’acheteur doit être majeur et capable de contracter. Les ventes aux professionnels font l’objet de conditions distinctes. La version applicable est celle acceptée lors de la commande.

2. Produits, variantes et utilisation

Les caractéristiques, le prix, la référence et les variantes figurent sur la fiche produit et dans le récapitulatif. Vérifiez la couleur, la taille et la finition sélectionnées avant de valider votre commande. La description précise la configuration livrée.

Une finition « Non monté » nécessite l’assemblage et la préparation prévus dans la notice. Une option « Monté » correspond seulement aux prestations expressément décrites pour la version choisie. Les opérations d’entretien et les contrôles avant utilisation restent nécessaires. La compatibilité d’une pièce dépend de la référence exacte et de la génération de la machine ; en cas de doute, demandez une vérification avant achat.

Les engins non homologués ne peuvent pas circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique. Les règles relatives à l’âge, au lieu de pratique, à l’encadrement, à l’assurance et, lorsqu’elle s’applique, à la déclaration DICEM doivent être respectées. Les âges commerciaux figurant dans un catalogue ne constituent pas une autorisation de pratique. Consultez les notices et notre page de sécurité et réglementation.

2.1. Engins non réceptionnés et charte

Pour les engins non réceptionnés dont la vitesse par construction peut dépasser 25 km/h, la vente à un mineur est interdite. Les moins de 14 ans ne peuvent les utiliser que dans le cadre des activités organisées par une association sportive agréée. La limitation de vitesse proposée sur une machine ne modifie pas nécessairement sa vitesse par construction ni son régime juridique.

La charte réglementaire figure en annexe 2 et accompagne les documents des véhicules concernés. Pour un véhicule neuf soumis à DICEM, le vendeur effectue la déclaration et fait graver le numéro d’identification ; l’acquéreur confirme ensuite l’acquisition. Moto Quad Enfant peut confier ces formalités au fournisseur après accord écrit. Les consignes de montage et de sécurité propres au modèle complètent la charte.

2.2. Pièces détachées et compatibilité

La période ou la date de disponibilité des pièces indispensables communiquée par le fabricant ou l’importateur est indiquée avant la vente et confirmée par écrit dans les conditions légales. La présence d’une pièce au catalogue ne garantit pas sa disponibilité permanente. Vérifiez sa compatibilité avec la référence et la génération exactes de votre véhicule.

3. Prix et frais

Les prix sont exprimés en euros, sans TVA collectée au titre de la franchise indiquée ci-dessus. Les frais de livraison et les options sont présentés avant paiement. Le prix applicable est celui du récapitulatif accepté lors de la commande.

4. Étapes de commande

- Choisissez les produits, leurs variations et les quantités, puis consultez votre panier.
- Renseignez les coordonnées nécessaires et l'adresse de livraison ; vérifiez les frais et le délai maximal annoncés.
- Relisez le récapitulatif et corrigez les erreurs éventuelles avant validation.
- Prenez connaissance des présentes conditions et confirmez la commande avec obligation de paiement.
- Effectuez le paiement avec le moyen proposé ; une confirmation et les informations contractuelles sont adressées sur un support durable.

Vérifiez l'exactitude de vos coordonnées et signalez rapidement toute erreur. Le traitement d'une commande présentant des indices sérieux de fraude peut être suspendu le temps des vérifications nécessaires.

5. Paiement et disponibilité

Les moyens de paiement acceptés sont affichés lors de la commande. Les données de carte sont traitées par le prestataire de paiement ; le site ne conserve pas leur numéro complet.

Les disponibilités sont actualisées à partir des informations fournisseur. En cas de rupture après commande, Moto Quad Enfant vous contacte pour convenir d'une solution. Toute substitution requiert votre accord. Si la commande ne peut être exécutée, les sommes dues sont remboursées dans les délais légaux.

5.1. Réserve de propriété

Les produits restent la propriété du vendeur jusqu'à l'encaissement intégral du prix. Le transfert des risques intervient dans les conditions de l'article 6.

6. Livraison, transfert des risques et réception

La livraison est proposée en France métropolitaine continentale, hors Corse et outre-mer. Les frais dépendent des produits, des quantités et de la destination. Consultez la page Livraison.

Sauf autre date convenue avant l'achat, la livraison intervient au plus tard 30 jours après la conclusion du contrat. En cas de retard, les conditions de résolution et de remboursement prévues aux articles L. 216-6 et suivants du Code de la consommation s'appliquent.

Certains produits sont expédiés directement par un fournisseur partenaire. Moto Quad Enfant demeure votre vendeur et votre interlocuteur. Les risques de perte ou de dommage sont transférés lors de la prise de possession physique par vous-même ou un tiers désigné. Si vous choisissez un transporteur non proposé par le vendeur, les risques sont transférés lors de la remise du bien à ce transporteur.

À réception, contrôlez le colis et décrivez précisément les dommages ou éléments manquants sur le document de transport. Conservez les justificatifs et prévenez-nous rapidement. L'absence de réserves ne supprime pas les garanties légales.

6.1. Adresse, rendez-vous et éventuelle nouvelle présentation

Vérifiez l'adresse et signalez les contraintes d'accès avant la commande. Pour une livraison sur rendez-vous, assurez la présence d'une personne habilitée au créneau convenu et prévenez rapidement le transporteur en cas d'empêchement.

Une erreur d'adresse, une contrainte d'accès connue non signalée ou une absence au rendez-vous convenu peut entraîner des frais réels de nouvelle présentation ou de réexpédition, lorsqu'ils vous sont imputables. Leur montant doit être nécessaire, proportionné et justifié. Toute prestation supplémentaire payante est soumise à votre accord préalable sur son prix.

Ces frais ne s'appliquent pas aux erreurs du vendeur ou de ses prestataires, ni aux retours relevant des garanties légales. Un refus de livraison ne vaut pas, à lui seul, notification de rétractation.

6.2. Conditions pratiques de livraison et remise

Le lieu de dépose et les prestations incluses sont ceux annoncés avant paiement. Le portage à l'étage, l'installation, le montage et la mise en service ne sont inclus que s'ils sont expressément prévus. Toute prestation complémentaire payante nécessite un accord préalable sur son prix. La remise à un tiers suppose votre désignation ou votre accord.

Ne mettez pas en service un véhicule endommagé ou présentant un doute de sécurité. Contactez Moto Quad Enfant pour organiser son examen.

7. Droit de rétractation et organisation du retour

Vous disposez de 14 jours à compter du lendemain de la réception pour notifier votre rétractation sans motif. Pour une commande livrée en plusieurs biens ou lots, le délai court à compter de la réception du dernier. S'il expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Notifiez votre décision depuis le formulaire Renoncer au contrat ici, par e-mail à info@moto-quad-enfant.fr ou par courrier à Moto Quad Enfant, 2 Chemin de la Terrantie, 19210 Lubersac, France. Indiquez les éléments permettant d'identifier l'achat. Vous pouvez utiliser le formulaire type en annexe ou toute déclaration exprimant clairement votre décision.

La déclaration en ligne donne lieu à un accusé de réception daté sur un support durable. Conservez votre notification et son justificatif.

Après notification, nous vous communiquons les coordonnées du destinataire et les consignes de retour. Ne renvoyez pas le produit chez le fournisseur sans confirmation de cette destination. Vous choisissez et mandatez un transporteur adapté au poids, aux dimensions et à la nature du bien, notamment à sa batterie.

Expédiez le retour sans retard excessif et au plus tard dans les 14 jours suivant votre notification. Sans autre adresse communiquée à temps, retournez-le à Moto Quad Enfant, 2 Chemin de la Terrantie, 19210 Lubersac, France. Conservez une preuve d'expédition permettant d'identifier les biens. L'exercice de la rétractation ne nécessite pas d'autorisation préalable.

7.1. Coûts directs de retour

En cas de rétractation, **vous organisez le retour et réglez directement les frais de transport au prestataire de votre choix**, même si la livraison initiale était offerte.

Estimations de budget pour un retour standard en France métropolitaine continentale :

- **Véhicules à roues** : motos, dirt bikes, pit bikes, draisiennes, quads, Jeep, karts, buggys et autres véhicules - estimation maximale indicative de **300 € par véhicule** pour un transport adapté, sur palette si nécessaire.
- **Accessoires, équipements et pièces détachées** : estimation maximale indicative de **100 € par colis** .
- Le montant payé est le tarif réel convenu avec votre transporteur, selon le poids, les dimensions, la distance et le service retenu. Ces estimations ne sont ni des forfaits dus à Moto Quad Enfant ni des minima. Un service postal ou un transport moins coûteux peut être choisi s'il est adapté au bien.
- Ces estimations concernent un retour standard en France métropolitaine continentale.

Le transport choisi doit assurer un conditionnement et un acheminement adaptés au produit.

Les frais de retour au titre d'une garantie légale sont pris en charge dans les conditions de l'article 9. Ils sont distincts des frais d'un retour pour rétractation.

7.2. État du produit et dépréciation

Retournez le produit complet avec les accessoires, clés, chargeur, batterie et documents fournis. Utilisez l'emballage d'origine ou une protection équivalente adaptée au transport. Joignez la référence de commande. Des photographies du bien et du colis avant départ facilitent le suivi.

Limitez les manipulations à l'examen nécessaire du produit. Pour une version livrée non montée, évitez les opérations de montage et les essais dépassant cet examen. Ne démontez pas le véhicule au détriment de sa sécurité pour l'expédier ; prévoyez un conditionnement adapté.

À réception, Moto Quad Enfant contrôle le contenu et l'état du retour. Les manipulations dépassant celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du bien peuvent entraîner une dépréciation à la charge du client, dans les conditions de l'article L. 221-23 du Code de la consommation. Sont notamment examinés l'usage en terrain, les rayures, les modifications, le montage dommageable et les éléments manquants.

La dépréciation correspond à la perte de valeur réelle et justifiée, notamment si ces manipulations imposent une revente en occasion. Les constats et le chiffrage sont communiqués au client. Elle est évaluée au cas par cas, sans taux forfaitaire.

Les exclusions légales de rétractation ne s'appliquent que dans les cas prévus à l'article L. 221-28 du Code de la consommation et annoncés avant l'achat.

8. Remboursement lié à la rétractation

Le remboursement porte sur les produits retournés et les frais de livraison initiaux dans les conditions légales, sur la base du mode standard le moins coûteux proposé. Le supplément d'un mode plus coûteux expressément choisi reste à votre charge. Le remboursement intervient sans retard injustifié, au plus tard dans les 14 jours suivant la notification, sous réserve du report prévu ci-dessous.

Moto Quad Enfant peut différer le remboursement jusqu'à la récupération des biens ou la réception d'une preuve de leur expédition, selon le premier de ces événements.

Le remboursement utilise le moyen de paiement initial, sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais. Les frais de retour réglés à votre transporteur restent à votre charge. Toute dépréciation est évaluée et justifiée conformément à l'article 7.2.

9. Garanties légales

Pour mettre en œuvre une garantie, contactez Moto Quad Enfant, 2 Chemin de la Terrantie, 19210 Lubersac, France - info@moto-quad-enfant.fr - 06 48 37 60 05. Les garanties légales sont rappelées dans l'encadré ci-dessous.

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

Encadré légal : annexe A à l'article D. 211-2 du Code de la consommation.

9.1. Examen des demandes de service après-vente

Adressez votre demande avec la référence de commande ou un justificatif d'achat, le modèle, la description du problème et sa date d'apparition. Joignez les photographies et informations utiles au diagnostic. En cas de doute sur la sécurité, cessez l'utilisation et contactez-nous.

L'usure normale et les dommages dont il est établi qu'ils résultent d'un usage inadapté, d'un défaut d'entretien, d'une modification ou d'un montage incorrect ne relèvent pas de la garantie légale de conformité. L'examen du dossier doit établir la cause du dommage, dans le respect des règles légales de preuve.

Respectez les notices d'assemblage, d'utilisation et d'entretien. Avant une intervention susceptible de modifier les éléments du diagnostic, contactez Moto Quad Enfant pour organiser l'examen du véhicule. Les garanties légales restent applicables aux véhicules livrés non montés.

Moto Quad Enfant vous communique les conclusions de l'examen. Lorsque la garantie légale s'applique, les frais nécessaires de mise en conformité, de pièces, de main-d'œuvre et de transport sont pris en charge.

9.2. Diagnostic et réparation hors garantie

Hors garantie applicable, une intervention payante peut être proposée sur devis. Celui-ci précise les opérations, les pièces, la main-d'œuvre, les éventuels frais de diagnostic et de transport, le prix total ou son mode de calcul et le délai prévu. Votre accord exprès est recueilli sur un support durable avant l'intervention.

Un diagnostic ou un devis payant nécessite votre accord préalable sur son prix. Les travaux supplémentaires font l'objet d'un accord distinct. Si vous refusez le devis, les modalités de restitution sont convenues avec vous.

9.3. Reprise commerciale après le délai de rétractation

Après l'expiration du délai légal de rétractation applicable, les retours pour convenance personnelle ne sont pas acceptés sans accord commercial écrit de Moto Quad Enfant. Cet accord précise l'état attendu, le délai, les frais et la contrepartie éventuelle. Les garanties légales restent applicables.

10. Réclamations et médiation

Adressez d'abord votre réclamation écrite à info@moto-quad-enfant.fr ou à l'adresse postale du vendeur. Indiquez la commande et la difficulté rencontrée afin de permettre une recherche de solution amiable.

Après une réclamation écrite préalable auprès de Moto Quad Enfant restée sans réponse ou sans solution satisfaisante, le consommateur peut recourir gratuitement à la médiation de la consommation auprès de CM2C, conformément aux dispositions du Code de la consommation.

CM2C — Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France
Site internet : www.cm2c.net
Saisine en ligne : Déclarer un litige auprès de CM2C
Courriel : litiges@cm2c.net
Téléphone : 01 89 47 00 14

La demande de médiation doit intervenir dans l'année suivant la réclamation écrite au vendeur et respecter les conditions légales de recevabilité. Chaque partie reste libre d'accepter la solution proposée. À défaut d'accord, la juridiction compétente peut être saisie.

11. Données personnelles et conservation du contrat

Les données sont traitées selon la politique de confidentialité. Les informations nécessaires à la livraison et aux formalités réglementaires peuvent être transmises aux partenaires concernés. Les CGV applicables sont conservées avec la commande et transmises avec sa confirmation. Pour les contrats électroniques d'au moins 120 €, la conservation court de la conclusion du contrat jusqu'à la livraison, puis pendant dix ans. L'accès à votre contrat peut être demandé à info@moto-quad-enfant.fr, en précisant les éléments permettant d'identifier l'achat.

12. Droit applicable et règlement des litiges

Le contrat est régi par le droit français, sous réserve des protections impératives applicables au consommateur. Les juridictions compétentes sont déterminées conformément aux règles légales.

Annexe : formulaire type de rétractation

À compléter uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat. À l’attention d’Anthony PEYRAT EI (DIGITAL ADS), boutique Moto Quad Enfant — 2 Chemin de la Terrantie, 19210 Lubersac, France — info@moto-quad-enfant.fr — 06 48 37 60 05.

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :
Produit et référence :
Numéro de commande :
Commandé le / reçu le :
Nom du consommateur :
Adresse du consommateur :
Date :
Signature du consommateur, uniquement en cas de notification sur papier.

Annexe 2 - Charte des engins motorisés non réceptionnés

Charte relative aux conditions de vente, de cession, de location et d'utilisation des engins motorisés non réceptionnés soumis à l'article L. 321-1-1 du code de la route. Annexe au décret n° 2009-911 du 27 juillet 2009, modifiée par le décret n° 2023-849 du 31 août 2023.

(Engins à moteur non réceptionnés dont la vitesse par construction peut dépasser 25 km/ h, tels que mini-motos, moto-cross, pit bike, dirt bike ou quads)

Acquisition :

1. Le professionnel ne peut vendre ou céder aucun des véhicules concernés par la présente charte à un mineur. Il ne peut les louer à un mineur de moins de 14 ans. Le professionnel qui vend un des véhicules concernés neuf est tenu de le déclarer au ministre de l'intérieur par voie électronique à l'occasion de sa vente et de faire graver le numéro sur une partie inamovible de l'engin.

2. Le professionnel doit expliquer à l'usager le maniement de l'engin et le fonctionnement des commandes.

3. L'acquéreur d'un engin motorisé d'occasion devra obligatoirement :

a) Déclarer celui-ci, dans les quarante-huit heures suivant la date de son acquisition, auprès des services du ministère de l'intérieur, soit par voie postale, soit par voie électronique à partir du site internet www.interieur.gouv.fr, qui lui délivreront un récépissé et un numéro d'identification ;

b) Déclarer, dans les quarante-huit heures suivant l'évènement, tout changement d'état civil ou d'adresse, toute cession ou vente, ainsi que la destruction du véhicule ;

c) Faire graver le numéro sur une partie inamovible de l'engin ;

d) Faire apparaître le même numéro sur une plaque fixée en évidence ; cette plaque pourra être retirée temporairement dans le cadre d'une pratique sportive.

Conditions d'utilisation :

4. Les engins motorisés visés par la présente charte ne peuvent en aucun cas circuler sur les voies ou dans des lieux ouverts à la circulation publique ou au public. Un tel usage est formellement interdit par le code de la route.

Ils ne pourront être utilisés dans le cadre de randonnées ou promenades empruntant des voies privées (routes, chemins, sentiers, layons...), ni circuler en hors piste sur des espaces naturels.

Ces engins doivent impérativement circuler sur des circuits, des parcours, des terrains à usage sportif définis par le code du sport (art. R. 331-18) ou des terrains adaptés. Ces derniers doivent :

a) Etre exclusivement réservés à l'utilisation des engins visés par la présente charte ;

b) Etre réalisés avec des matériaux naturels tels que, notamment, le sable et la terre ;

c) Etre aménagés de telle façon que les bosses et les sauts ne puissent pas permettre au véhicule de s'élever de plus de 50 cm du sol et d'atteindre une vitesse supérieure à 50 km/ h ;

d) Etre pourvus d'un sens de circulation ;

e) Etre dépourvus de tout obstacle ou élément susceptible de présenter un risque particulier pour les utilisateurs ; les obstacles situés autour du terrain doivent être munis de protections permettant d'absorber les chocs ;

f) Offrir une protection par clôture ou obstacles naturels aux éventuels emplacements réservés au public et maintenir ceux-ci à l'extérieur de l'aire d'évolution des engins.

Par exception au b, des terrains adaptés plats et bitumés peuvent accueillir des activités basées exclusivement sur la maniabilité des véhicules et en aucun cas sur la vitesse.

5. Par exception au point 4, un usage est admis sur des terrains privés à des fins professionnelles liées à des activités agricoles, pastorales ou forestières par les propriétaires des terrains ou leurs ayants droit, à l'exception des secteurs protégés par arrêté municipal ou préfectoral.

6. Les mineurs de moins de 14 ans ne peuvent utiliser ces engins que dans le cadre des activités organisées par une association sportive agréée (notamment la Fédération française de motocyclisme ou l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique) : apprentissage de la moto, entraînement, compétition, loisirs.

7. Le port d'équipements de protection est indispensable :

- casque intégral composé d'une seule pièce ;
- vêtements de protection en matière résistante couvrant jambes, torse et bras ;
- gants en matière résistante ;
- chaussures montantes couvrant au minimum la malléole.

8. Le bon état mécanique de l'engin doit être vérifié avant chaque utilisation.

9. Le propriétaire d'un engin doit veiller à être couvert par une assurance garantissant les dommages corporels et matériels qu'il pourrait causer à autrui lorsqu'il pilote l'engin. Il doit vérifier par ailleurs que les personnes à qui il loue ou prête son engin sont couvertes de la même manière, soit par l'assurance qu'il a souscrite, soit par une assurance souscrite par l'utilisateur.

S'agissant de la couverture du conducteur, celle-ci n'est pas formellement obligatoire mais est vivement recommandée.

Source officielle : Légifrance - décret n° 2009-911, annexe.